

DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 31 MARS

AVEC THOMAS & PIRON, UN VENT FAVORABLE  
SOUFFLE SUR VOTRE PROJET IMMOBILIER



\*Offre correspondant à une remise équivalente à une TVA réduite à 0% sur une première tranche du prix de la construction variant selon le projet, le type d'appartements, de maisons sur lotissement ou de maisons personnalisées et calculée dans l'hypothèse d'une TVA à 21%. Offre soumise à conditions, sous réserve de disponibilité et limitée à un maximum de 10 ventes par projet, valable sur une sélection de biens et de projets en cas de vente signée avant le 31.03.2025.

# QU'ELLE SERA VOTRE REMISE?

## SUR VOTRE MAISON NEUVE

Vous trouverez ci-dessous, les différentes catégories et la remise qui leur est appliquée dans l'hypothèse d'une TVA à 21%, en fonction du type de logement. Le montant de votre remise sera adapté et recalculé en cas de vente soumise à un taux de TVA réduit.



### Catégorie 1

#### MAISON 2 ou 3 CH.

1<sup>ère</sup> tranche de **55 000€**

soit une remise de **11 550€** TVAC

#### MAISON 4 ou 5 CH.

1<sup>ère</sup> tranche de **70 000€**

soit une remise de **14 700€** TVAC

pour une sélection de maisons situées dans les projets à :

Aywaille, Cortil-Wodon, Enghien (Dahlias),  
Guelff, Habay-la-Neuve (Les Faux-Prés), Kain,  
Marche-en-Famenne (Campagnette),  
Mons (Épinlieu), Moustier-Sur-Sambre,  
Rumes & Viemme (Brocalis)



### Catégorie 2

#### MAISON 2 ou 3 CH.

1<sup>ère</sup> tranche de **70 000€**

soit une remise de **14 700€** TVAC

#### MAISON 4 ou 5 CH.

1<sup>ère</sup> tranche de **90 000€**

soit une remise de **18 900€** TVAC

pour une sélection de maisons situées dans les projets à :

Aiseau-Presles, Anseremme,  
Aubange (Phase 3),  
Bastogne, Bray (Alba),  
Chimay (Aux portes de Chimay), Corswarem,  
Fontaine-l'Évêque (Phase 2),  
Geest-Gérompont, Givry,  
Marche-en-Famenne (Campagnette),  
Mourcourt, Nivelles (Les Chabotes),  
Noville-les-Bois (Novilla), Petit-Enhien,  
Ressaix (Phase 2), Romsée, Sommière  
& Thieu



### Catégorie 3

#### MAISON 2 ou 3 CH.

1<sup>ère</sup> tranche de **100 000€**

soit une remise de **21 000€** TVAC

#### MAISON 4 ou 5 CH.

1<sup>ère</sup> tranche de **120 000€**

soit une remise de **25 200€** TVAC

pour une sélection de maisons situées dans les projets à :

Belgrade (Les Jardins de Belgrade),  
Berzée, Braine-le-Comte, Braives,  
Brugelle, Corswarem, Eupen (Neo),  
Frasnes-lez-Anvaing, Gesves, Givry,  
Grivegnée, Habay-la-Neuve (Les Faux-Prés),  
Jehay, Le Roux, Malonne,  
Nivelles (Les Chabotes), Nivelles (Côté Parc),  
Ramillies, Romsée, Rumes,  
Saint-Servais (l'Émaillerie), Thieu,  
Thuin (Les Jardins de Fosteau),  
Verlaine, Walhain & Zétrud-Lumay

\* Offre correspondant à une remise équivalente à une TVA réduite à 0% sur une première tranche du prix de la construction variant selon le projet, le type de maisons et calculée dans l'hypothèse d'une TVA à 21%. Offre soumise à conditions, sous réserve de disponibilité et limitée à un maximum de 10 ventes par projet, valable sur une sélection de maisons et de projets en cas de vente signée avant le 31.03.2025. Certains nouveaux projets et les terrains ne participent pas à l'action 0%.